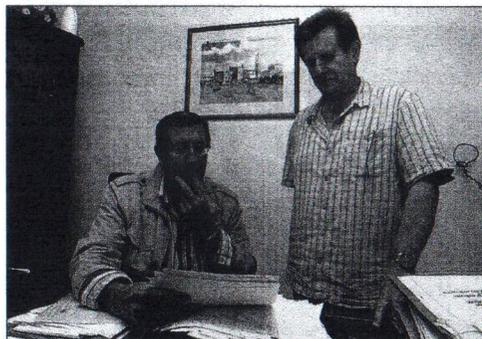


**ALÉRIA**

# La future station d'épuration sur de bons rails

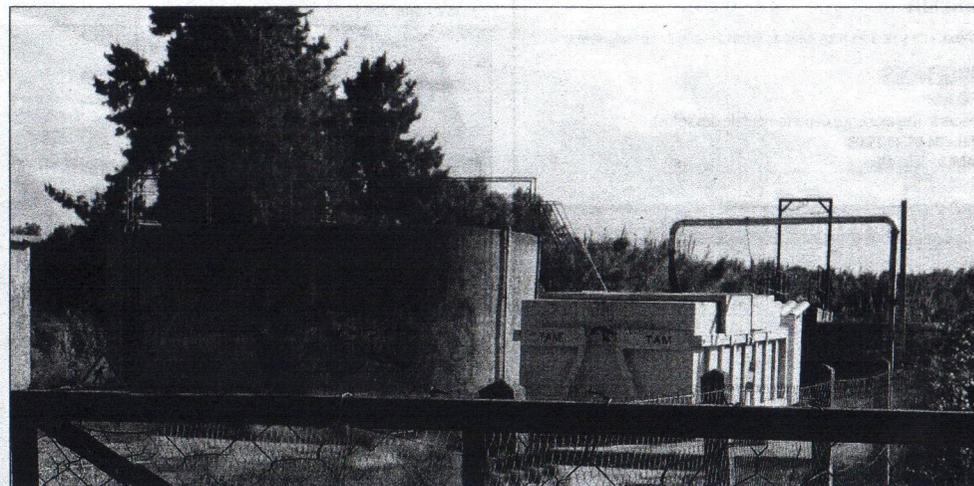


Ange Fraticelli et son adjoint, Jean-Claude Franceschi, donnent la dernière touche au projet de station d'épuration. (Photos Mario Grazi)

Construite en 1972, l'actuelle station d'épuration d'Aléria est donc loin d'être conforme avec les nouvelles réglementations. D'autant qu'elle avait alors été prévue pour seulement 1 200 habitants. Conscients de ce problème, les élus travaillent déjà depuis quelques années sur un projet. Malheureusement, les coûts trop importants ont freiné sa réalisation jusqu'à aujourd'hui. Le projet est enfin sur de bons rails et devrait voir le jour fin 2013.

Effectivement, en 2006 le projet initial s'élevait à plus de 8 millions d'euros et comprenait également les raccordements des différents hameaux sur le réseau. Puis, en 2008, la commune n'était pas éligible au PEI,

car les contraintes européennes donnaient priorité aux communes de plus de 6 000 habitants. Qui plus est, le montant de la participation financière du conseil général était tombé à seulement 5 %, pour les projets au-delà de 100 000 euros. « Cela voulait dire que la participation de la commune aurait été de 45 % et que, par conséquent, la taxe eau-assainissement supportée par la population aurait été doublée », explique Ange Fraticelli, le maire et conseiller général d'Aléria. Les administrés auraient alors été contraints de s'acquitter d'une taxe annuelle de plus de 700 euros. « Impensable », martèle Ange Fraticelli, « et nous avons bien fait d'attendre, car depuis les choses ont évolué favorable-



L'actuelle station d'épuration ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir pour les riverains.

ment ». La commune a donc travaillé sur un schéma directeur pour le réseau d'assainissement et s'est rendue compte que certaines zones, argileuses, connaissaient de sérieuses difficultés.

### Début des travaux fin 2013

« L'assainissement privé fonctionnait très mal et il était donc nécessaire de raccorder ces habitations sur le futur réseau collectif », a soutenu Jean-Claude Franceschi, premier adjoint au maire.

Le dossier, monté en collaboration avec l'office hydraulique qui est maître d'œuvre, est en cours de bouclage financier. Et cette fois, la commune devrait être éligible au PEI et devrait également bénéficier des aides de l'agence de l'eau, de la CTC et du conseil général de la Haute-Corse, dont la participation se monterait à nouveau à 25 %. Dans le meilleur des cas, la part communale se monterait à 20 %, « mais nous tablons plutôt sur 30 % », a précisé l'adjoint au maire.

La seule inconnue reste le montant participatif de l'agence de

l'eau, qui n'intervient généralement pas sur la construction du réseau. « À ce sujet, nous devons argumenter sur des points bien précis concernant deux de nos hameaux, à proximité du Tavignani et dont les sols argileux ne permettent pas la construction de mini-stations, doivent être raccordés au réseau principal. Cela permettrait de faire baisser la part communale », a poursuivi Jean-Claude Franceschi. La future station d'épuration, à boues activées, sera construite route de la mer, à mi-chemin entre Cateraggio et Padulone. « Cela nous permet-

tra de raccorder aussi le bord de mer. Cette station sera également prévue pour traiter les eaux usées d'une population de 5 000 personnes », a conclu Jean-Claude Franceschi.

Le dossier financier sera donc bouclé avant la fin de cette année. Le projet pourra alors être présenté en début d'année prochaine en comité régional de programmation des aides de Corse (Corepa) pour être soumis au PEI. Les travaux devraient alors débuter en fin d'année 2013.

**MARIO GRAZI**  
mgrazi@corsematin.com